

Rapport d'activité
Centre Patronal
Fédération patronale vaudoise



Rapport d'activité 2022

Dans un contexte économique marqué par des crises qui se succèdent, la plupart des entreprises suisses et vaudoises font preuve d'une résilience remarquable et ne cessent d'innover afin de se développer.

Au travers d'une série de portraits réalisés en partenariat avec le quotidien *24 heures*, nous avons voulu montrer ce dynamisme et cette volonté de développement dans le secteur très vaste et très actuel de l'énergie, appréhendée sous toutes ses formes.

Nous avons la conviction que, plus que jamais, le pragmatisme et l'ouverture des entreprises aux innovations technologiques de toutes sortes sont la meilleure réponse aux défis liés à une croissance économique durable.



Nos activités

Le Centre Patronal est une entreprise de services qui a la particularité de déployer également une activité de nature politique. Le large éventail de ses prestations s'oriente tout naturellement vers les services aux entreprises et aux entrepreneurs.

- ① Caisse AVS et services des allocations familiales
- ② Département des finances et des institutions de prévoyance
- ③ Département de la politique générale
- ④ Département de la formation, du marketing et des ventes
- ⑤ Département des associations
- ⑥ Département des services transversaux



Sommaire

06	Mot du président et du directeur
09	Chiffres-clés
10	Journées portes ouvertes
14	Permaculture
16	Le CP assure
20	Le CP conseille
22	Le CP défend
24	Le CP forme
26	Le CP soutient et accompagne
28	Le CP informe
30	Le CP connecte
32	Ces entreprises qui ont de l'énergie à revendre
38	Associations et groupements
44	Représentation
46	Organes et Direction

Mot du président et du directeur

Du retour à la normale à la plongée dans les crises suivantes

On a tendance à l'oublier, mais l'année 2022 a encore été troublée dans ses premiers mois par la pandémie de Covid-19. Des événements plus marquants sont cependant venus s'imposer, au premier rang desquels le retour de la guerre en Europe, qui a précipité le continent et la Suisse dans la crise énergétique.

Par Christophe Reymond et Stéphane Krebs



Le démantèlement des mesures Covid-19

C'est durant le premier semestre 2022 qu'a été entrepris le démantèlement progressif de la myriade de mesures de toutes sortes mises en place depuis mars 2020, deux ans plus tôt. Le paradoxe tient à ceci que les vagues de virus et les apparitions de sous-variants n'ont jamais cessé de se succéder, mais que le coronavirus a perdu une grande partie de son caractère effrayant. Grâce à la vaccination et aux infections, l'immunité de base dans la population a crû de sorte que, si elle ne protège plus vraiment d'une (nouvelle) contamination, elle s'avère efficace contre les évolutions graves. Et puis, la lassitude généralisée a parachevé le mouvement. Les autorités politiques, en Suisse comme presque partout dans le monde, ont pu s'atteler à supprimer peu à peu l'extraordinaire lacis de règlements qui avait été tressé au fil des mois.

La population s'en est réjouie, les entreprises et leurs dirigeants tout autant. La liste des règles qui s'étaient accumulées demeurait impressionnante, même si l'intensité de leur imposition devenait sans cesse plus lâche. Tout de même, la disparition du certificat Covid, des quarantaines, du port du masque ou des plans de protection a constitué un grand soulagement. La suppression de ces restrictions a naturellement entraîné l'abandon des mesures de soutien aux acteurs économiques. Le retour à la normale signifie aussi que les entreprises privées ne doivent pas se tourner vers l'État pour prétendre assurer leur survie.

La guerre en Europe

L'agitation liée à la pandémie s'est d'autant plus rapidement dissipée que l'Europe voyait une guerre éclater en son sein, à fin février. Au-delà des drames humains qu'elle implique, l'invasion de l'Ukraine par la Russie entraîne des changements géopolitiques majeurs. Elle témoigne de la possibilité d'une guerre de haute intensité sur notre continent. Elle engage aussi la confrontation entre les empires autoritaires – la Chine et la Russie se sont unies par un partenariat stratégique le 4 février 2022 – et les États occidentaux, tandis que ceux du Sud gagnent en autonomie. À un ordre mondial fondé sur des règles se substituent toujours plus des blocs idéologiques et politiques éclatés en sphères d'influence fondées sur des rapports de force. Le basculement n'est pas moins important sur le plan économique, avec la réapparition de l'inflation, le resserrement des politiques monétaires et un double choc énergétique et alimentaire.

La Suisse n'échappe évidemment pas à ces turbulences. La conception idéale que l'on pouvait se faire de la neutralité a très vite cédé le pas à la reprise par notre pays des sanctions contre la Russie. L'angélisme antimilitariste en a pris un coup lui aussi. Même au XXI^e siècle, à l'heure des drones et des cyberattaques, la guerre se fait toujours avec des avions, des chars, des fusils et des soldats sur un territoire. Pendant des lustres, les partis de gauche prétextaient que la guerre de grand-papa avait disparu pour s'opposer à tout achat d'armement. Ils avaient tort; notre volonté de nous défendre (y compris dans les airs avec des chasseurs F-35) s'en est trouvée renforcée.

Dans ce contexte où les institutions mondiales sont à la peine, où les États se replient sur eux-mêmes et se réarment, l'Europe apparaît affaiblie dans le concert des nations. Ce n'est pas une bonne nouvelle pour notre pays, dans la mesure où sa vulnérabilité évolue en parallèle à celles des États européens.

Les entreprises face aux incertitudes...

De manière générale, l'économie suisse était parvenue à traverser la crise du Covid avec succès – et avec l'injection massive de fonds publics, fédéraux en particulier, on ne doit pas l'oublier. L'année 2022 a confirmé ces bonnes dispositions, d'autant plus réjouissantes que les défis qu'elle doit affronter sont nombreux, et nouveaux à plusieurs égards.

Les troubles géopolitiques, en plus de la sortie de la pandémie, ont créé de multiples difficultés à s'approvisionner en biens de toutes sortes: bois, carton, panneaux solaires, micro-processeurs, machines de chantier. Les délais se comptent en mois, en années parfois. Des entreprises se réjouissent de l'état de leur carnet de commandes, mais peinent à voir leur chiffre d'affaires lui ressembler: les livraisons ne peuvent survenir qu'après de longs temps d'attente.

Quand bien même les matériaux et les matières premières sont là, encore faut-il trouver les collaborateurs pour accomplir le travail. Les pénuries de personnel frappent de nombreux secteurs: logistique, hôtellerie et restauration, informatique, métiers verts et de la transition énergétique. Le phénomène n'est en rien la conséquence d'un marché du travail qui aurait été dévasté par la « grande démission » évoquée par certains médias et qui résulterait de la crise du Covid. La pandémie n'a fait que confirmer certaines tendances déjà en cours (diminution régulière du temps de travail, croissance du temps partiel), mais ce sont surtout la bonne santé générale de l'économie et les départs à la retraite des baby-boomers qui expliquent que le travail est désormais un marché où les offreurs tiennent le couteau par le manche.

À certaines pénuries de biens et à la plus grande rareté des travailleurs se sont ajoutées, dans le deuxième semestre 2022, les difficultés frappant l'approvisionnement en énergie. Les incertitudes autour du gaz et de l'électricité (par une cruelle ironie de l'histoire, le pétrole n'est touché que par une hausse supportable de ses coûts) ont conduit les entreprises à se préparer concrètement à la possibilité de coupures, mais aussi à mettre en œuvre des mesures d'économie dont plusieurs n'avaient pas conscience de la nécessité et de la simplicité. La crise énergétique a aussi eu pour effet de placer certaines sociétés dans des situations financières très délicates au vu de l'évolution des coûts de l'électricité. La Suisse paie le prix d'une erreur politique, concrétisée par la fameuse stratégie énergétique 2050 approuvée par le peuple en 2017, qui a consisté à ne pas anticiper la diminution de production qu'entraînait la décision d'abandonner le nucléaire.

...et à un contexte financier nouveau

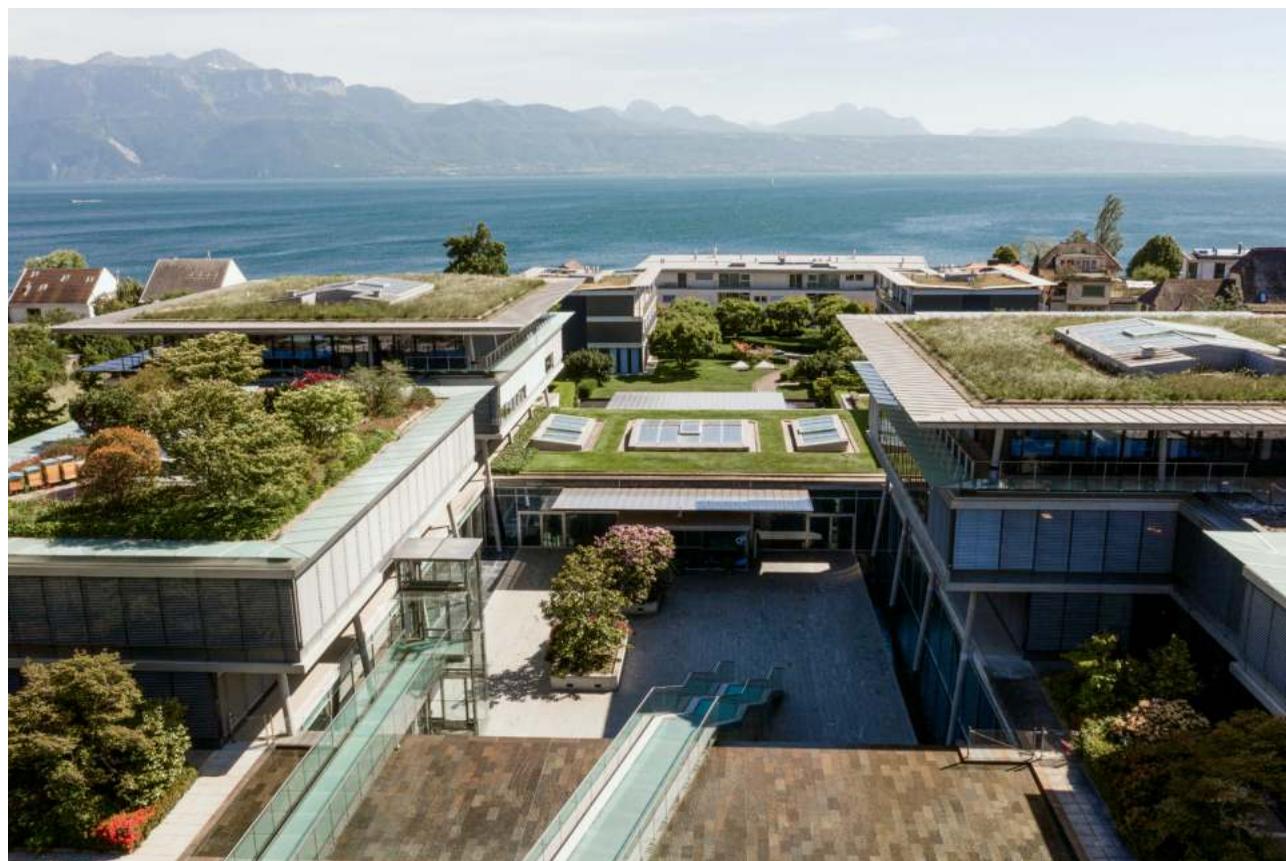
Parmi les défis à affronter pour nos entreprises figurent aussi les nouveaux paramètres financiers. 2022 a marqué la fin des fameux taux d'intérêt négatifs, cette incongruité économique née avec le déploiement des stratégies qualifiées pompeusement d'«assouplissement quantitatif» et consistant pour les banques centrales à injecter des sommes gigantesques dans le marché, y compris dans de nombreux États en rachetant les dettes publiques et en finançant les déficits budgétaires. Le retour de l'inflation a changé la donne en contraignant les banques centrales à augmenter le coût du crédit. Ce n'est au fond qu'un retour à la normale, dont il faut d'autant moins se navrer que les taux sont demeurés raisonnables.

L'arrivée de l'inflation, elle, cause plus de soucis. Même si la Suisse reste relativement privilégiée en comparaison internationale, l'augmentation générale des prix de 3% en 2022 a placé les dirigeants d'entreprise dans des situations auxquelles ils n'avaient plus à faire face depuis des lustres. Avec un coût des intrants à la hausse, avec de surcroît un marché du travail tendu, il a fallu agir avec doigté sur le plan des salaires pour à la fois satisfaire les aspirations des salariés et préserver la compétitivité. Ce d'autant plus que le franc, de son côté, n'en a pas fini de s'apprécier, en tout cas face à l'euro.

Miser sur ses atouts

Face à des défis nombreux et inédits sur le plan économique, au vu aussi d'une situation politique qui questionne (du raboutissement progressif de nos relations avec l'Union européenne à une polarisation toujours plus sensible sur fond d'angoisse climatique), les entreprises suisses n'ont pas d'autre choix que de continuer à miser sur ce qu'elles savent faire. Le destin d'un petit pays comme le nôtre est de produire (cher) des biens et des services de qualité vendus (cher) en bonne partie hors de nos frontières.

Pour cela, nous devons miser sur nos atouts. Un tissu économique diversifié, une culture du travail fait et bien fait, une formation de pointe, y compris lorsqu'elle n'est pas académique, des institutions stables, une paix sociale qui ne se concrétise que grâce à une recherche permanente de cohésion sociale. Et pour saupoudrer le tout, cette chance dont la Suisse bénéficie depuis longtemps.



Chiffres-clés

Le CP et la FPV en chiffres

39 500

nombre d'affiliés à la caisse AVS de la FPV

32 000

nombre de bénéficiaires d'allocations familiales

3800

total du bilan du Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP), en millions de francs

825

personnes ont débuté une formation certifiante en 2022

5500

entreprises et indépendants affiliés au FIP - 2^e pilier

347

collaborateurs à Paudex, à Zurich et à Berne

29 000

communauté de Romandie Formation sur les réseaux sociaux

13 500

abonnés à la publication du Guide de l'employeur

220

contrôles du respect de conventions collectives de travail

86 000

heures consacrées à la gestion d'associations en 2022

0

émissions CO₂ en 2022 du fait du remplacement du chauffage à gaz par des pompes à chaleur

102 500

kWh ont été produits en 2022, ce qui représente la consommation annuelle de 23 ménages suisses

Fédération patronale vaudoise

25 ans de la Fédération patronale vaudoise, l'occasion de faire la fête – et d'ouvrir les portes!

La Fédération patronale vaudoise a vu le jour en 1996. En raison de la malice des temps, il a cependant fallu attendre 2022 pour qu'elle puisse fêter ses 25 ans. Ce qu'elle a fait en proposant à ses membres de venir visiter... le Centre Patronal.

Par Christophe Reymond



La plus grande organisation économique vaudoise

La Fédération patronale vaudoise (FPV) est née de la fusion, au 1^{er} janvier 1996, des Groupements patronaux vaudois et de l'Union vaudoise des associations commerciales, industrielles et des métiers. Cette fusion se réalisait dans le cadre d'un contrat général d'union par lequel le Centre Patronal reprenait, pour sa part, les tâches, le personnel et les actifs de la seconde institution.

L'objectif était alors de simplifier la vie de beaucoup d'entreprises dans leurs relations avec leur organisation économique, de renforcer la place des associations professionnelles en les faisant converger vers une seule institution et, surtout, de consolider la voix patronale et de mieux profiler les intérêts de l'économie privée.

Un quart de siècle plus tard, la FPV constitue, de loin, la plus importante organisation économique du canton de Vaud. L'une de ses particularités consiste en ceci qu'elle regroupe à la fois des membres collectifs et des membres individuels.

Les membres collectifs représentent les associations professionnelles ainsi que les sociétés industrielles et commerciales qui animent la vie économique aux quatre coins du canton. Ils sont actuellement au nombre de 121. Les membres individuels, quant à eux, sont les entreprises, de toutes tailles et quelle que soit leur forme juridique (société ou raison individuelle), ainsi que des indépendants.

Ils sont aujourd'hui plus de 39 500 à être affiliés à la FPV. Il y a 25 ans, à sa création, celle-ci comptait 21 000 membres individuels. Cette progression remarquable témoigne à la fois du dynamisme de l'économie vaudoise et du succès qu'a rencontré la FPV au fil du temps.

La complémentarité avec le Centre Patronal

Depuis des lustres, l'originalité de notre organisation réside en la dualité entre l'association qui rassemble des membres (la FPV donc, depuis 1996, les Groupements patronaux vaudois auparavant) et un centre permanent, conçu comme une entreprise de services vouée aussi à défendre les conditions-cadres de l'économie. C'est le Centre Patronal, constitué en association également (voir la liste de ses membres en page 44), qui remplit cette fonction, en plus que de tenir le secrétariat de la FPV.

Le Centre Patronal constitue ainsi l'employeur, le propriétaire des locaux de Paudex et de Berne dans lesquels œuvrent au total plus de 347 personnes, l'entité qui gère des institutions sociales à côté de la caisse AVS proprement dite, le partenaire qui conclut les contrats avec des clients (mandats de secrétariat d'associations, publications), l'organisme qui propose une offre de cours de formation. L'ampleur de ces activités, leur développement et leur succès concrétisent la conception entrepreneuriale qui est assignée à notre travail.

Le Centre Patronal a cette autre particularité d'avoir de fortes racines vaudoises, mais d'être présent à Berne depuis 1973, et désormais aussi à Zurich. Dans la capitale économique de la Suisse, il a racheté en 2022 un institut de formation, le SIU (Schweizerisches Institut für Unternehmensschulung).

Un anniversaire retardé

La pandémie de Covid-19 ayant passé par là, il a fallu attendre 2022 pour célébrer les 25 ans de la FPV, ce qui s'est concrétisé en deux journées de portes ouvertes où il était proposé à ses membres de venir découvrir le site de Paudex et la variété des activités du Centre Patronal, dans une ambiance à la fois conviviale et gourmande. Les 17 et 18 juin 2022, sous un soleil radieux, 1800 personnes ont ainsi déambulé dans nos bâtiments et nos jardins. L'événement a sollicité l'engagement de nombreux collaborateurs. Sa réussite a aussi résulté d'un partenariat avec plusieurs entreprises et artisans qui méritent d'être cités ici.

Les entreprises qui étaient de la fête

Bernard Gauthey, vigneron-encaveur, Arnex-sur-Orbe
Brasserie du Jorat SA, Ropraz
Christian Boillat, St-Prex
Eldora, Rolle
Jean-François Neyroud, vigneron, Chardonne
Kooka-Coffee, Morges
Laurent et Nicolas Martin, vigneron-encaveurs, Perroy
Laura Martino, DJ, Pully
Les Artisans vignerons d'Yvorne, Yvorne
Linkids Sàrl, Buchillon
Protectas SA, Lausanne
Pulpo Jazz, Lausanne
Rieder Fleurs, Blonay
sabina & cie sa – advertising agency, Lausanne
Spoon etc, traiteur, Tolochenaz
Suter Viandes SA, Villeneuve
Tendance Fruit SA, Aclens.



Des engagements concrets

Les journées portes ouvertes ont permis aux visiteurs de suivre des visites guidées leur présentant la variété des activités et des services qui sont proposés aux affiliés. Le parcours offrait aussi la possibilité d'apprécier les efforts qui sont déployés en faveur de l'environnement et des économies d'énergie, ce d'ailleurs dès l'implantation du Centre Patronal dans la commune de Paudex :

- L'eau de pluie est récoltée, après avoir traversé les couches de terreau des toits végétalisés. Stockée dans un réservoir de 500 000 litres, elle sert en particulier d'eau sanitaire dans les toilettes du bâtiment.
- Le système de ventilation, indispensable dans un vaste complexe comprenant des salles de réunion, permet une récupération de la chaleur et de l'humidité.
- L'adhésion du Centre Patronal à l'Agence de l'énergie pour l'économie dès 2014 a entraîné diverses mesures visant à diminuer la consommation d'électricité ainsi qu'à perfectionner le tri et le recyclage des déchets.

- Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur plusieurs toitures. Leur surface de 450m² produit l'équivalent de la consommation de plus de 1000 ménages.
- Une station de pompage de l'eau du lac permet depuis 2021 de chauffer les bâtiments en hiver par le biais d'un échangeur thermique et de les rafraîchir en été. Remplaçant un précédent système à gaz, dimensionnée pour servir à d'autres propriétaires qui souhaiteraient s'y raccorder, elle signifie que le Centre Patronal a réduit à zéro ses émissions de CO₂ et d'oxydes d'azote pour ce qui concerne son chauffage et son rafraîchissement.

Même si cela est plus anecdotique, nos visiteurs ont aussi découvert la vigne du Centre Patronal, replantée après la création de la station de pompage et cultivée en biodynamie, ainsi que le potager entretenu en permaculture et dont les fruits et légumes sont utilisés pour les besoins de la cafétéria (voir page 14). Sans oublier les ruches, dont le miel permet traditionnellement d'offrir un petit cadeau de fin d'année aux collaborateurs.

Centre Patronal

Le Centre Patronal se lance dans la permaculture

En collaboration avec l'association l'Éveil, le Centre Patronal a le plaisir de cultiver un jardin sur l'une de ses parcelles selon les principes de la permaculture. Un espace pique-nique a également été installé pour profiter du lieu.

Par Giorgio De Piante-Vicin

Malgré une année 2022 néfaste pour les cultures, en raison de trop fortes chaleurs et du manque de pluie, la parcelle a commencé à donner ses premiers légumes.

Avec Ugo Delfin, le responsable du jardin, une visite organisée a eu lieu le 30 juin dernier pour faire découvrir aux collaborateurs intéressés les grands principes de ce type de culture. Les personnes présentes ont pu échanger autour de sujets variés. La matinée s'est terminée par une petite récolte qui a été partagée avec les participants. Pour faire profiter l'ensemble des collaborateurs de ces légumes sains, récoltés sur place, fraîchement cueillis, à un prix minimum, un stand « self-service » a été mis en place, tous les jeudis.

L'argent récolté est directement réintroduit dans le système pour l'achat d'outils, de plantons ou de graines.

Nous sommes heureux de collaborer avec l'association l'Éveil, qui, depuis sa création, a toujours cherché à développer une approche innovante du travail social fondée sur deux piliers : la créativité et la quête de sens.

© L'ÉVEIL À l'intersection entre art, santé, social et écologie, les programmes de l'Éveil visent à accompagner les participants dans la construction de nouvelles perspectives grâce au renforcement de la connaissance et l'écoute de soi.



Assurances sociales

Assurer

La Caisse AVS de la FPV et les institutions de prévoyance gérées par le Centre Patronal ont poursuivi leur croissance. Les plus de 45 000 affiliés inscrits dans nos institutions sociales bénéficient d'une situation financière toujours solide et de services de premier ordre.

Par Luc Oesch et Yvan Béguelin



« Beaucoup de clients potentiels se sont dit: Pourquoi je ferais confiance à une société qui n'existe que depuis deux ans? Mais, onze ans plus tard, nous sommes toujours là et on ressent moins cette frilosité. »

Fabrizio Lo Conte, patron et cofondateur d'eSMART

« Nous sommes proches et toujours à l'écoute des besoins de nos clients afin de leur offrir des solutions de prévoyance adaptées à leurs exigences. »

Vania Favre, spécialiste en assurances sociales



Un partenaire de premier choix en matière de 2^e pilier

Une expérience unique de plus de soixante ans, un interlocuteur dédié pour le deuxième pilier: le Centre Patronal gère plusieurs institutions de prévoyance (Fonds Interprofessionnel de Prévoyance FIP, vitems, previva, Fonds de prévoyance des garages vaudois, Fonds de prévoyance de la Société vaudoise de pharmacie). Il conseille tous les employeurs et les indépendants pour des plans de prévoyance correspondant à leurs situations, attentes et besoins. Partenaire fiable et expérimenté, le Centre Patronal accompagne et oriente ses clients durablement pour l'ensemble des décisions en matière de prévoyance professionnelle.

2022: une économie résiliente malgré les incertitudes

La pandémie a touché les marchés financiers au printemps 2020 dans une ampleur et à une vitesse encore jamais atteintes lors de précédentes crises. Cela étant, les différentes places financières ont rebondi de manière spectaculaire pour afficher des performances remarquables en 2021. En revanche, l'année 2022 a été frappée de plein fouet par une situation géopolitique très critique à la porte de l'Europe, une pénurie globale de main-d'œuvre et de biens inédite, une flambée des prix de l'énergie et le retour spectaculaire de l'inflation signalant la

fin des taux d'intérêt négatifs. Les marchés financiers en ont été déstabilisés et les performances boursières se sont avérées ainsi négatives. Le FIP, principale institution de 2^e pilier gérée par le Centre Patronal, demeure dans une bonne santé financière et continue d'offrir un taux de conversion de 6,8% appliqué sur l'entier du capital, pour des prestations de retraite exceptionnelles. C'est l'une des seules institutions de Suisse à verser de tels niveaux de rentes, grâce notamment à des rendements de la fortune sur la durée très solides, permettant de générer une performance moyenne sur les cinq dernières années supérieure aux indices de référence. Ces résultats sont possibles grâce à l'engagement de chaque instant de l'ensemble de nos collaborateurs et une excellente maîtrise des frais administratifs. Le FIP a également revu sa tarification et ses plans pour être encore plus attractif et coller aux besoins des employeurs et des assurés.

Une organisation résolument centrée sur les clients

Les services de gestion d'institutions de prévoyance ont une organisation résolument orientée autour des clients: employeurs, assurés, membres de conseil de fondation. En parallèle, l'outil de gestion a été amélioré, permettant une administration plus efficace et numérisée pour l'ensemble des processus techniques et administratifs. Le nouveau portail employeur a été ouvert et sera étoffé afin de permettre d'effectuer encore plus de démarches

45 000

nombre d'affiliés

32 000

nombre de bénéficiaires d'allocations familiales

Assurances sociales

en ligne de manière simple et efficace. Dans la poursuite de la modernisation des activités, un nouvel outil de gestion de la fortune des caisses de pension, très innovant et puissant, a été mis en production au début 2022. Il permet notamment d'améliorer de manière significative la qualité du *reporting* financier. Mentionnons encore la stratégie d'investissement durable mise en place il y a plusieurs années et qui repose sur une approche très pragmatique en intégrant quatre axes : l'exclusion qui doit rester l'exception, un engagement actionnarial fort, un *reporting* de qualité et un audit du portefeuille régulier sous l'angle des critères de durabilité.

Garantir la bonne marche de l'entreprise par une offre d'assurance perte de gain en cas de maladie

Le Centre Patronal et Vaudoise Assurances proposent toujours une offre complète et très compétitive en matière d'assurance perte de gain en cas de maladie et d'assurances LAA obligatoires et complémentaires. Cette offre s'adresse aux entreprises de toutes tailles, pour l'ensemble de leur personnel ou pour des catégories d'employés bien définies, ainsi qu'aux indépendants et aux membres de leur famille qui travaillent dans l'entreprise.

Caisse AVS de la FPV et caisses d'allocations familiales du Centre Patronal

La Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise, en sa qualité de prestataire de service indépendant exerçant une charge publique, joue un rôle essentiel dans la gestion des régimes d'assurance sociale du premier pilier. Elle est l'une des caisses de compensation professionnelles les plus importantes du pays s'agissant du volume des cotisations encaissées et du nombre de prestations versées. Organisée par secteurs

d'activité, elle dispose d'un haut niveau d'expertise dans les domaines de l'AVS, de l'AI et des APG, grâce à une équipe expérimentée et compétente à l'écoute et au service des entreprises et des indépendants.

Les 40 000 affiliés de la Caisse AVS de la FPV et des caisses d'allocations familiales du Centre Patronal bénéficient de services professionnels et avantageux leur permettant de gérer leurs assurances du premier pilier ainsi que le régime des allocations familiales avec simplicité et efficacité. Cet objectif se traduit notamment par la proposition d'un décompte unique pour l'ensemble des cotisations, par la mise à disposition d'une plateforme de services en ligne ainsi que par la pratique du paiement direct des allocations familiales aux bénéficiaires.

Le projet stratégique AVS 4.0 de renouvellement de l'informatique de gestion de notre institution entre dans une phase intense avec la mise en production ces prochains mois du module eAF de gestion et d'octroi des allocations familiales. AVS 4.0 est un logiciel novateur, capable de relever les défis liés à la numérisation des processus de travail. L'outil permettra notamment de récupérer et de transmettre des informations dans les bases de données de référence des différents registres des autorités administratives et facilitera les relations et la communication avec les affiliés et les assurés par le biais de services en ligne à forte valeur ajoutée, dans le cadre d'une vision sans papier des activités.

Les cotisations encaissées en 2022 sont en progression à plus de 1,2 milliard de francs. Elles correspondent à un montant total de salaires déclarés et de revenus de 11,6 milliards de francs. Les rentes AVS et AI représentent 725 millions de francs. Les allocations pour perte de gain se montent quant à elles à 45 millions de francs. Les caisses d'allocations familiales ont versé 42 000 allocations pour enfants et 14 000 allocations de formation professionnelle.



Liste des institutions sociales

Assurance vieillesse et survivants

Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise

Allocations familiales

Caisse intercorporative vaudoise d'allocations familiales (CAF INTER)

Caisse interrégionale d'allocations familiales (CIRAF)

Caisses d'allocations familiales :

- des banques vaudoises
- des ingénieurs et architectes vaudois (CAFIIV)
- des garagistes vaudois (UPSA-VD)
- de la Société vaudoise de médecine (CAFMED)
- de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud (USPI Vaud)

Fonds de surcompensation entre les caisses d'allocations familiales reconnues dans le canton de Vaud

Fonds de compensation pour les allocations familiales aux indépendants dans le canton de Vaud

Institutions de prévoyance (2^e pilier)

Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP)

vitem (anciennement Fonds de prévoyance des EMS)

previva, fonds de prévoyance des professionnels du travail social

Fonds de prévoyance des garages vaudois (FP-Garages)

Fonds de prévoyance de la Société vaudoise de pharmacie

Assurance perte de gain

Offre d'assurance perte de gain en cas de maladie, d'assurance-accidents obligatoire et d'assurance complémentaire LAA en partenariat avec Vaudoise Assurances

Service juridique

Conseiller

Le Service juridique du Centre Patronal a pour mission de renseigner les employeurs dans les domaines du droit du travail et des assurances sociales. Même si les situations sont parfois complexes et inédites, les conseils donnés sont accessibles et pragmatiques, ce qui permet aux employeurs d'en profiter directement. Il arrive cependant que des demandes de prestations ne puissent être prises en charge, ce qui a induit une réflexion interne visant à réformer le Service juridique de manière à répondre au mieux aux nombreuses et diverses sollicitations.

Par Patrick Mock



« C'est une année très importante pour nous. Avec les tarifs d'énergie en hausse, la guerre en Ukraine, tout le monde veut passer au solaire. »

Pedro Miranda, fondateur de Youenergy Solar SA

Photo : Manuel Burneo, directeur général de Youenergy Solar SA

« La gestion des vacances dans une entreprise peut soulever des questions juridiques comme la réduction du droit aux vacances en cas d'absence prolongée d'un travailleur. »

Patrick Mock, responsable du Service juridique et Sophie Paschoud, juriste



Conseiller au quotidien

En 2022, les équipes spécialisées en droit du travail de Paudex et de Berne ont à nouveau répondu à un très grand nombre d'appels téléphoniques, environ 20 000 en tout. La diversité des questions a permis au Service juridique de cerner au mieux les demandes et les attentes des employeurs. De la situation post-Covid à la situation pré-crise énergétique, dont une FAQ dédiée a été publiée sur le site internet du Centre Patronal, le spectre des demandes a tendance à s'élargir d'année en année. Deux webinaires portant sur des sujets d'actualité, à savoir sur les nouveaux délais de protection et sur les nouveautés en matière de réduction du droit aux vacances, ont été réalisés avec pour vocation de vulgariser la matière en expliquant la théorie au travers d'exemples concrets et parlants. Ces conférences ont été très appréciées par le public et l'expérience sera reconduite en 2023 au travers de la nouvelle offre du Service juridique.

Préparer notre nouvelle offre

Avec près de 13 500 abonnés dans toute la Suisse, le *Guide de l'employeur* édité par le Centre Patronal reste la référence incontournable en droit du travail. Tenant compte de l'évolution des attentes des entreprises, toujours plus désireuses de conseils plus complets, le Centre Patronal a travaillé durant l'année écoulée à la mise sur le marché en 2023 d'une toute nouvelle offre de services juridiques en droit du travail.

Ainsi, le Centre Patronal propose désormais à ses clients un véritable service 360° décliné en trois abonnements distincts, adaptés aux besoins des entreprises. Cette nouvelle offre, qui repose toujours en premier lieu sur les compétences de notre équipe d'experts en droit du travail, s'appuie désormais aussi sur une toute nouvelle plateforme numérique intégrant l'ensemble de nos prestations.

Conseil 360°

- ✓ Guide de l'employeur online
- ✓ Guide de l'employeur papier
- ✓ Deux mises à jour par année
- ✓ Assistance téléphonique illimitée
Rappel prioritaire dans les 2 heures
- ✓ Accès aux conférences inclus
- ✓ Cours de droit du travail
Rabais de 50%
- ✓ Actualité juridique en continu
- ✓ Modèles et calculateurs
- ✓ Examen et rédaction de documents & entretiens avec nos juristes**
- ✓ Négociation et représentation hors procès**

** 90 minutes incluses par année puis tarif préférentiel de CHF 250.-/heure (HT)

19 510

demandes de renseignements traitées par le Service juridique à Paudex et à Berne

1050

personnes ayant visionné les webinaires

Activité politique

Défendre

Que ce soit sur le plan fédéral ou cantonal, rares sont les sujets qui ne concernent pas, de près ou de loin, le monde économique et les entreprises. Face à l'incertitude des temps, plus que jamais peut-être, de bonnes conditions-cadres sont indispensables au maintien et au développement des emplois, gage de prospérité commune. L'action du Centre Patronal vise à préserver ces conditions et à conserver aux entreprises la marge de manœuvre indispensable à leur développement.

Par Jean-Hugues Busslinger



« L'investissement de départ est supérieur à l'installation de chaudières à gaz ou à mazout, mais on arrive à des tarifs de fonctionnement qui coûtent deux fois moins cher que ces combustibles, ce qui permet un amortissement rapide. »

David Orlando,
Steen Sustainable Energy



« Notre objectif : assurer durablement les rentes pour toutes les générations. »

Brenda Duruz-McEvoy,
responsable politique sociale

Préserver les intérêts

La pandémie à peine terminée, d'autres facteurs sont venus accroître l'incertitude de l'activité entrepreneuriale. Ils ont pour noms inflation, rareté de la main-d'œuvre, approvisionnement énergétique et électrique. S'il importe avant tout de garder la tête aussi froide que possible face à ces aléas, il est tout aussi important de miser sur nos atouts pour les surmonter. On citera ainsi la formation, professionnelle et supérieure, la limitation – sinon la réduction – de la densité normative et du poids de l'administration ainsi qu'une fiscalité aussi raisonnable que possible.

Deux dossiers ont plus particulièrement été au centre des préoccupations : la prévoyance vieillesse et la fiscalité vaudoise.

Sur le plan de la prévoyance, la votation du 25 septembre sur AVS 21, qui visait à assainir financièrement le premier pilier pour une petite dizaine d'années, revêtait un caractère particulier : il s'agissait avant tout de faire tomber le tabou du relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans pour l'aligner sur celui des hommes. Des mesures de financement additionnelles devaient permettre d'adoucir la pilule pour les femmes et de stabiliser les ressources du premier pilier. Cette opération a heureusement – bien qu'à une courte majorité – réussi.

Si la situation semble sous contrôle pour quelques années, on sait déjà que l'ouvrage devra être remis sur le métier. Dans cette optique, le projet élaboré par le Centre Patronal – qui s'étend aussi au 2^e pilier – aura un rôle à jouer.

Le canton de Vaud se distingue depuis de (trop) nombreuses années par une fiscalité des personnes physiques très lourde, qu'il s'agisse de l'imposition des revenus ou de la fortune. Dans le même temps, voilà plus de 10 ans que les excédents de recettes du canton atteignent quelque 600 millions de francs par année. Cette situation ne doit plus durer. Cela a décidé les organisations économiques faitières, que sont la Chambre vaudoise immobilière, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie et la Fédération patronale vaudoise, à annoncer, à la rentrée d'automne, le lancement d'une initiative populaire pour abaisser l'impôt cantonal sur le revenu et la fortune de 12% et redonner ainsi du pouvoir d'achat à la classe moyenne. Le début de la récolte des signatures a débuté à fin novembre et se prolongera jusqu'au mois de mars 2023.

L'activité déployée sur le plan des procédures de consultations n'a pas faibli. C'est en effet le moyen le plus adéquat d'appréhender à l'avance les évolutions législatives et de pouvoir organiser l'information, ainsi que la défense des intérêts économiques.

Newsletters d'information politique 2022

7

newsletters diffusées

48

% taux d'ouverture moyen

55 416

nombre total d'ouvertures

Formation

Former

Dans un environnement concurrentiel marqué par la concentration des acteurs, Romandie Formation, marque des cours du Centre Patronal, reste une référence en Suisse romande pour les formations continues et supérieures destinées aux cadres.

Par Frédéric Bonjour



« Depuis cette acquisition, nous avons engagé près de 50 personnes et nos collaborateurs des débuts sont toujours là. »

François Randin, directeur général d'Eaton Green Motion

« Le bon équilibre entre les périodes en classe et enseignées à distance est important pour le succès de nos étudiants. »

Stéphane Meier,
responsable pédagogie
et numérisation



Premier institut de formation romand des métiers RH et pôle le plus complet de formations en finance et comptabilité, Romandie Formation forme chaque année plus de 1000 cadres et futurs cadres, dans de très nombreux secteurs économiques.

Une année 2022 en demi-teinte

A l'instar de nombreux instituts actifs dans le domaine, Romandie Formation a connu une année 2022 marquée par un marché en léger recul tout au long du premier semestre. Il est difficile de déterminer la raison de ce phénomène. Sans doute s'explique-t-il par une multitude de causes, dont la crainte de l'inflation, l'augmentation des prix de l'énergie, l'incertitude sur la reprise de la pandémie, la guerre en Europe et les craintes que cela provoque. Après une année 2021 record pour nombre d'instituts de formation, en raison du report des cours 2020 dû au Covid, il s'agit peut-être également d'une correction marquée du marché.

Renforcement de notre pôle d'excellence en finance, fiduciaire et comptabilité

Malgré le ralentissement des affaires, le Centre Patronal a continué à renforcer son offre de formations supérieures dans le domaine de la comptabilité et de la finance avec de réels succès pour les formations dans le domaine fiduciaire (brevet et diplôme).

Nous restons la marque de référence dans les formations RH

Romandie Formation demeure la référence de nombreuses organisations pour les formations en ressources humaines. Nos alumnis profitent régulièrement d'informations sur des thèmes RH et nous avons pu cette année développer toute une série de podcasts sur des sujets RH avec le journal *PME Magazine*.

Collaboration avec notre centre de formation à Zurich

Le rachat par le Centre Patronal de l'institut de formation SIU à Zurich nous a permis de renforcer nos liens avec cet institut avec lequel nous collaborons depuis près de 20 ans, sous la maque IFCAM pour les formations dans le commerce de détail et la gestion de PME.

370

chargés de cours

2375

participants inscrits aux sessions en cours pendant 2022

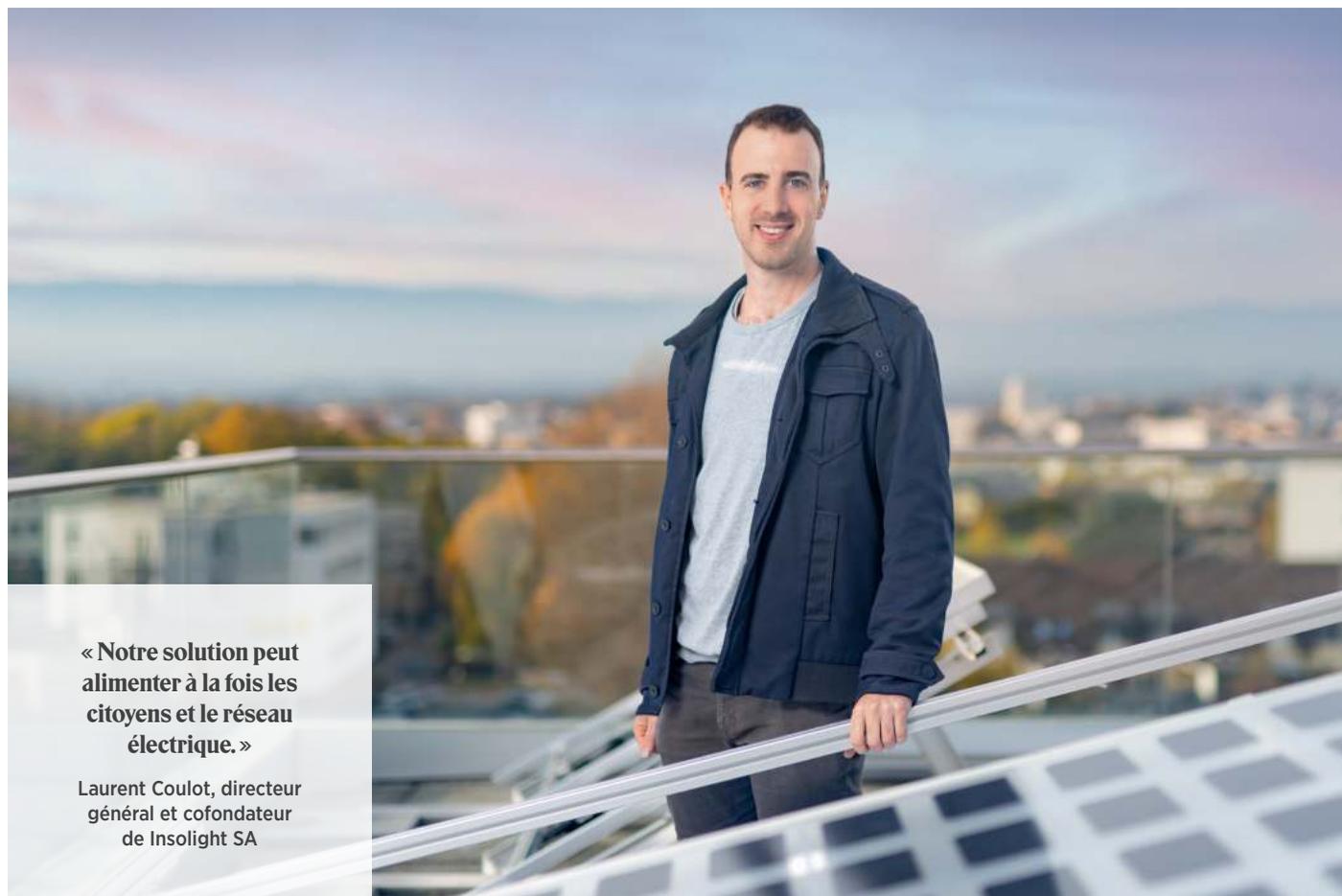
13 000

périodes de cours données en 2022

Soutenir et accompagner

Les associations professionnelles sont toujours au premier plan pour servir leurs membres, œuvrer en faveur de la relève, négocier avec les partenaires, dialoguer avec les autorités, faire avancer les projets, en un mot : rassembler !

Par Olivier Rau



« Notre solution peut alimenter à la fois les citoyens et le réseau électrique. »

Laurent Coulot, directeur général et cofondateur de Insolight SA

« Les associations se doivent d'observer et comprendre les signaux de notre environnement afin de les traduire en démarche de progrès. »

Roxanne Clerc, secrétaire générale d'associations



Durant une bonne partie de l'année, le fonctionnement de la mécanique associative a continué d'être affecté par la pandémie, s'agissant en particulier des possibilités d'organiser des assemblées et autres réunions. Dite pandémie laisse par ailleurs des traces durables, puisque de nouvelles habitudes ont été prises, sans toutefois que l'on puisse en tracer aisément et clairement les contours. Désormais, bien malin qui peut prédire que tel événement suscitera l'enthousiasme, alors que telle manifestation sera boudée. Les associations se rendent bien compte qu'elles doivent proposer de nouveaux formats, mais aucune n'a probablement encore trouvé la panacée.

Cela dit, certains événements « classiques » continuent heureusement d'avoir du succès, comme par exemple la conférence d'automne organisée par l'Association vaudoise des banques, où l'on s'est demandé cette année comment expliquer l'impressionnante résilience respectivement de l'économie suisse et de l'économie vaudoise, en présence notamment du chef du Département de l'économie, M. le conseiller fédéral Guy Parmelin. Ce dernier a aussi honoré de sa présence l'assemblée générale de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier, donnant une conférence sur le thème on ne peut plus actuel des risques de pénuries d'énergie, qui préoccupe tant d'entreprises et donc d'associations.

À signaler aussi un nouvel événement festif du côté de la formation professionnelle, avec la première édition d'un tout nouveau concours romand des apprentis paysagistes, qui a permis non seulement de mettre en lumière devant un large public les métiers de l'horticulture et tous les aspects de la formation y relative, mais aussi de qualifier les meilleurs apprentis des cantons romands pour les championnats suisses SwissSkills.

Le Centre Patronal est toujours autant attaché au partenariat social. On se réjouit donc qu'une nouvelle commission professionnelle paritaire ait décidé de nous confier son secrétariat. Il s'agit de celle du secteur sanitaire parapublic vaudois, signée par quatre organisations faitières d'employeurs (AVDEMS, FEDEREMS, FHV et AVASAD) et huit associations de travailleurs (APEMS, ASDD, Avenir Social section VD-GE, ASE-Vaud, ASI-Vaud, SUD, SSP, SYNA-Vaud). On se réjouit aussi, et cela démontre que les partenaires sociaux arrivent encore la plupart du temps à s'entendre, même lorsque l'automne des revendications est « chaud » et que l'inflation pèse, du renouvellement de plusieurs extensions de CCT. Celles du paysagisme et du nettoyage des textiles ont désormais force obligatoire jusqu'à fin 2023. C'est le cas jusqu'à fin 2024 pour le commerce lausannois, alors que les choses sont en bonne voie pour une prolongation jusqu'à fin 2025 de la CCT romande du nettoyage en bâtiments.

47 150

visiteurs lors du Salon des Métiers et de la Formation de Lausanne. Un nouveau record pour cette 12^e édition

18

ménages locataires aidés par la Fondation USPI Vaud cette année, qui ont ainsi pu conserver leur logement

3,4

millions dépensés dans les enseignes lausannoises partenaires d'Enjoy Lausanne, un projet de la Société coopérative des commerçants lausannois

Nos publications

Informier

Des sources fiables et solidement documentées sont essentielles à une information de qualité. Et l'information reste une clé du succès, économique notamment. Dans le maelstrom contemporain de nouvelles ou d'images, il n'est pas toujours aisé d'aller à l'essentiel. Grâce aux publications du Centre Patronal, les responsables d'entreprise bénéficient d'informations régulières, l'effort étant mis - outre sur la qualité - sur leur caractère synthétique et accessible.

Par Jean-Hugues Busslinger



« L'année écoulée fut riche en contacts avec les entreprises. Être à l'écoute et communiquer constituent le fondement de notre activité. »

Gauthier Dorthe, responsable politique - chargé des relations publiques



Les vecteurs de communication bien connus que sont le *Service d'information* ou le magazine *Plein centre* sont rédigés entièrement par des collaborateurs du Centre Patronal. Diffusé sous forme papier et électronique à l'intention des dirigeants du monde politique et économique, le *Service d'information* paraît chaque semaine en français et en allemand. En moins de deux pages, l'essentiel d'un sujet est exposé; cela donne à ses destinataires un éclairage bienvenu sur les sujets que les parlementaires fédéraux sont amenés à aborder ou qui sont soumis au vote du peuple.

Plein Centre achève son deuxième exercice avec une maquette renouvelée. Alliant articles courts et textes plus longs permettant un développement approfondi, la revue est rédigée par ceux qui, au quotidien, sont en charge des dossiers. Cela lui permet de faire entendre la voix du monde économique auprès des médias et des acteurs politiques, mais surtout d'assumer sa mission première, donner aux chefs d'entreprise des informations originales et fiables.

La communication contemporaine serait tronquée si les moyens électroniques n'étaient pas mis à contribution. Dans ce domaine, l'activité du Centre Patronal se déploie sur plusieurs axes: un site internet alimenté régulièrement par des actualités

de type politique ainsi qu'une newsletter électronique composée d'une courte vidéo et d'articles d'actualité. Cette newsletter est adressée à la plupart de nos correspondants. Une information spécialement dédiée à la pénurie électrique et aux moyens de réduire sa consommation a vu le jour au début de novembre; elle fait l'objet de mises à jour régulières. Pour compléter l'offre de produits juridiques, des webinaires ont été réalisés par les collaborateurs et diffusés, en français et en allemand, la plupart depuis le studio installé dans les locaux du Centre Patronal de Berne.

Les diverses activités du Centre Patronal, qu'elles soient de nature politique, qu'elles concernent les manifestations organisées ou les divers produits, trouvent une vitrine de choix sur les réseaux sociaux. En matière de formation continue ou certifiante, qu'il s'agisse de promouvoir les institutions sociales - caisse d'allocations familiales, caisse AVS - ou les offres de 2^e pilier, les réseaux sociaux permettent d'atteindre une large audience. Essentiellement diffusés sur Facebook ou LinkedIn, ces moyens allient souplesse d'utilisation, rapidité de diffusion et relative simplicité de réalisation. Ils permettent en outre de constituer une communauté d'intéressés et réunissent dorénavant des milliers de contacts.

105

articles publiés sur la page politique du site internet en 2022

4000

abonnés au magazine *Plein Centre*

15 870

envois électroniques du *Service d'information*

Réseautage

Connecter

Parce que le développement d'une activité économique passe aussi par des échanges directs entre les gens, le Centre Patronal propose une plateforme de grande qualité pour rencontrer d'autres chefs d'entreprise et développer son réseau.

Par Frédéric Bonjour



« Nous avons déjà une dizaine de clients dans le monde. »

Paolo Romano, directeur général et cofondateur de Zaphiro Technologies



« Il est important d'entretenir son réseau pour tout chef d'entreprise. »

Frédéric Bonjour, Directeur du département vente-marketing et formation

Situé au bord du lac Léman, à Paudex, le Centre Patronal constitue un lieu unique de réseautage. Nous proposons chaque année de nombreuses conférences sur des thèmes variés. Ces événements sont l'occasion de mettre en contact entrepreneurs, cadres et futurs cadres.

L'année 2022 a marqué le retour de nos événements en présentiel, tout en maintenant la possibilité de les suivre à distance. Nos conférences annuelles intitulées « Les Rendez-vous de l'économie » ont permis de traiter les thèmes suivants : réforme du droit de la SA, utilisation du SCI comme outil de pilotage pour les entreprises, leviers de l'engagement des équipes et risques IT et énergétiques pour les entreprises.

En novembre, nous avons pu accueillir dans nos locaux les nouveaux membres affiliés à la FPV et à nos institutions sociales dans notre traditionnel « Rendez-vous des entrepreneurs ». Pitches d'entreprises, réseautage et convivialité ont été à l'honneur. La 13^e journée du droit de la concurrence s'est quant à elle tenue à Paudex avec plus de 100 participants.

À côté de ces manifestations récurrentes, nous avons fêté cette année le 25^e anniversaire de la Fédération patronale vaudoise

en accueillant en été les entreprises et les indépendants affiliés à notre organisation. Près de 1800 invités ont été accueillis durant deux jours sur notre site de Paudex.

Comme de coutume, l'année écoulée a vu se dérouler nombre d'assemblées générales, de séances de comités d'associations professionnelles, d'événements dont nous sommes les partenaires, par exemple avec le Centre du droit de l'entreprise de l'Université de Lausanne (CEDIDAC) ou avec le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI), lors des petits déjeuners PME, entre autres. Nous n'avons pas non plus négligé la poursuite de nos événements sous format numérique avec deux webinaires organisés par nos spécialistes de droit du travail qui ont permis à près de 800 participants de parfaire leurs connaissances sur des sujets d'actualité.

Le réseautage et la transmission d'information se réalisent aussi sur nos différentes plateformes numériques. Ces supports sont indispensables pour organiser des communautés plus larges et faire passer nos idées ou informer de nos activités. Tout au long de l'année, notre communication numérique a été très intense, avec un fort taux d'engagement de ceux qui nous suivent.

6

conférences
organisées

15

nombre de soirées proposées
à nos clients au Montreux Jazz
Festival et aux matchs du LHC

20 700

communauté du Centre Patronal
sur les réseaux sociaux

Extrait de l'article de 24 heures du 5 septembre 2022

Face à la pénurie d'énergie, Steen fait le pari de l'anergie

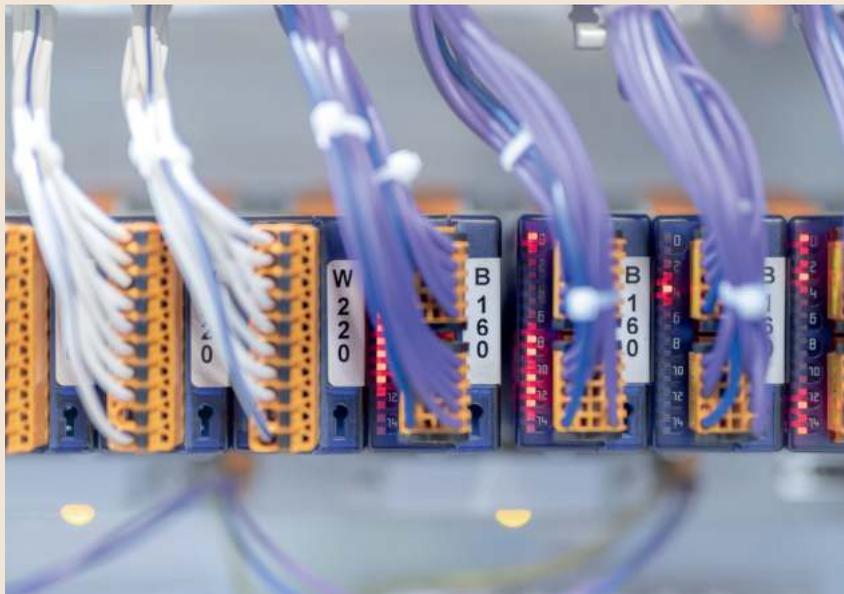
En utilisant un simple tube de fonte, l'entreprise réalise une boucle qui distribue et stocke toute forme d'énergie au sein d'un quartier. Des tuyaux en fonte constituent le moyen de véhiculer une énergie à basse température.

Utiliser les rejets thermiques des uns pour les donner aux autres ? C'est en résumé le principe de l'anergie. Le fonctionnement de frigos industriels d'un magasin va chauffer l'eau circulant dans le réseau, qui va à son tour participer au chauffage des appartements. La particularité des boucles développées par Steen Sustainable Energy est que leur prix se veut très concurrentiel en adoptant un principe de simplicité. « Les autres réseaux anergie sont tous reliés à des sondes géothermiques, indique David Orlando, cofondateur de la petite société lausannoise. Le nôtre n'en a pas besoin, ce qui est un avantage au niveau des coûts. »

Ainsi, ce sont de bons vieux tuyaux en fonte de Von Roll qui font circuler l'eau entre ses différents usages. Durée de vie estimée par le constructeur : plus d'une centaine d'années. Par rapport aux doubles tuyauteries qu'exploite un réseau de chauffage à distance, la boucle de Steen se veut plus simple : « La solution qu'on propose consiste à utiliser un seul tube pour véhiculer l'eau, qui va continuer sa route vers d'autres emplois

au sein du réseau, complète David Orlando. Nul besoin de l'isoler, puisqu'il fonctionne à basse température, ainsi qu'à basse pression, ce qui permet simplement d'enficher les tuyaux les uns dans les autres. »

Pour le chauffage, des pompes à chaleur permettent d'exploiter ces différences de température alors qu'en été le réseau offre également la possibilité de rafraîchir des locaux. D'autres sources énergétiques sont les bienvenues, comme des panneaux solaires ou encore des capteurs de chaleur dans un parking souterrain, par exemple. La boucle anergie consiste à mutualiser l'usage de l'énergie. À en croire David Orlando, le système fonctionne et est neutre en termes de CO₂, il y a tout de même une part de haute technologie à cette solution énergétique. Et c'est elle qui la fait vivre. « Il n'y a rien de nouveau dans cette solution, à part un kit hydraulique breveté et notre algorithme qui permet de gérer tous les transferts de température dans le réseau, dévoile David Orlando. C'est sur ce travail de gestion des kilowattheures que nous sommes rétribués. »



Extrait de l'article de 24 heures du 10 octobre 2022

La voiture électrique de demain éclairera nos logements

Au Mont-sur-Lausanne, la success story du fabricant de bornes de recharge continue, avec l'appui international de sa maison mère. Fondateur de Green Motion, François Randin est désormais l'un des cadres de la multinationale Eaton.



Il y a dix-huit mois, le rachat de Green Motion aurait pu inquiéter le tissu économique de la région lausannoise. La start-up locale, qui s'est lancée en 2009 dans le développement de bornes de recharge pour les véhicules électriques, allait-elle se faire dévorer par le géant Eaton ? Quelque dix-huit mois après cette annonce, c'est tout le contraire qui semble se confirmer.

Dans le bureau de François Randin, désormais directeur général d'Eaton Green Motion, la maquette d'un petit avion attire le regard. « Les avions électriques ne sont plus de la science-fiction, lance le directeur. Plusieurs centaines d'entre eux volent déjà et, pour nous, cela représente un potentiel de plusieurs centaines de milliers de francs de chiffre d'affaires. » Un peu comme à l'époque où il avait flairé le développement des voitures électriques, François Randin a déjà anticipé celui de l'aviation décarbonée en proposant sa borne de recharge, dont il assure qu'elle est la seule à être certifiée par l'AESA, l'Agence européenne pour la sécurité aérienne. Une vingtaine d'aéroports en sont déjà équipés. Face au nombre de bornes

de recharges destinées aux véhicules routiers, l'activité aérienne de Green Motion dit toutefois quelque chose de l'état d'esprit qui peut régner dans les locaux du Mont-sur-Lausanne. On y conduit encore des essais susceptibles de faire sauter les plombs de ses bureaux. « La société anonyme Green Motion demeure, mais Eaton en est l'actionnaire unique, décrit François Randin. « L'enjeu aujourd'hui est de pouvoir déplacer l'électricité sur des roues, présente François Randin. C'est la finalité de la mise en place de la mobilité électrique : en chargeant le véhicule sur le lieu de travail où se trouvent les panneaux solaires avant de revenir à la maison et alimenter l'appartement avec la batterie de la voiture, cela permet de décharger le réseau tout en favorisant l'autoconsommation. » La voiture électrique fera ainsi partie du maillage électrique en optimisant la production et la consommation des énergies renouvelables, en jouant le rôle d'accumulateur et de source énergétique. François Randin ne semble pas douter de l'avenir électrique de la mobilité, malgré les questions que pose actuellement son approvisionnement.

Extrait de l'article de 24 heures du 12 septembre 2022

L'agrivoltaïsme produit de l'électricité en favorisant les cultures

Après avoir développé des panneaux hyperperformants, Insolight s'engouffre dans l'agrivoltaïsme.



Alors que les prix de l'énergie sont de toutes les conversations, il est un secteur que l'on n'imaginait pas voir produire de l'électricité: l'agriculture. Les toitures de bon nombre de fermes ont certes été recouvertes de panneaux photovoltaïques, mais le sujet de l'agrivoltaïsme va plus loin. Car certaines cultures peuvent s'enrichir de l'apport des cellules solaires. La jeune pousse lausannoise Voltiris avait remporté en mai dernier le Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL), avec un système permettant de transformer les serres en centrales solaires.

Protéger certains fruits des coups de soleil devient une nécessité pour certaines cultures, encore davantage face au réchauffement climatique. Alors pourquoi ne pas profiter de ces ombrages pour produire de l'électricité? C'est le chemin qu'a pris Insolight. « Les baies, c'est une niche peu explorée, souligne Laurent Coulot. Rien que ce marché offre un potentiel de 200 000 hectares en Europe, soit près de 200 gigawatts

(ndlr: GW, à ensoleillement maximal). » Issues des sous-bois, les fraises, framboises, myrtilles et autres mûres ont besoin de soleil, mais pas trop. Et pour leurs producteurs, qui doivent les protéger des rayons trop ardents, la perspective de profiter de l'ombre tout en assurant leur propre production d'électricité devient de plus en plus séduisante. « Notre aventure a commencé en développant notre technologie en parallèle de notre travail, raconte Laurent Coulot. Nous l'avons brevetée, gagné nos premiers Prix et puis nous avons quitté nos emplois. » Ce n'est qu'à partir de 2019 que les entrepreneurs se tourneront vers l'agrivoltaïsme. Pour Insolight, l'enjeu consiste à vendre une infrastructure, mais surtout à accompagner son fonctionnement au moyen de ses algorithmes. « La partie software est aussi un avantage, dit Laurent Coulot. À terme, c'est la gestion d'ombre et de lumière qui fera notre plus-value. » Pour les producteurs, l'investissement avoisine le million de francs par hectare couvert, qui s'amortit grâce à la production d'électricité.

Extrait de l'article de 24 heures du 3 octobre 2022

Un boîtier pour prévenir les pannes de courant plutôt que les guérir

Spin-off de l'EPFL, Zaphiro Technologies permet d'améliorer la résilience des réseaux électriques. Sa technologie est en test à Lausanne.

Produire des énergies renouvelables, c'est bien, mais cela ne fait pas tout. Car si les électrons arrivent jusqu'au consommateur final, c'est par le biais d'un réseau dont le grand public ignore tout. Or, il s'agit d'une infrastructure clé sur laquelle la société s'appuie de plus en plus, mais qui est mise à mal par l'intermittence de la production renouvelable. L'introduction de dispositifs dits intelligents fait partie de l'évolution nécessaire à ce réseau. C'est le domaine d'activité de plusieurs entreprises et start-up, dont fait partie Zaphiro Technologies. Issue de l'EPFL, cette dernière développe une solution complète de monitoring et gestion en temps réel des réseaux électriques baptisée SynchroGuard. L'idée est apparue au cours d'un parcours académique commencé en Italie, pour aboutir à l'EPFL. L'environnement, la proximité des grands distributeurs de courant en Suisse auront permis la naissance de Zaphiro, dont le nom est tiré des premières lettres de ses fondateurs: Lorenzo Zanni, Marco Pignati et Paolo Romano. Le procédé mis en place par le trio consiste à implanter des boîtiers

sur le réseau électrique. Les données extraites par ce moyen « sont comparées et mises en corrélation en temps réel, ce qui permet de détecter des anomalies dans le réseau électrique », explique le directeur général. « Le tout permet une avancée importante, puisqu'il détecte les pannes en amont. Notre solution permet d'anticiper les pannes ou, au minimum, de réduire les temps de réaction. » La start-up fondée en 2017 a pu fonctionner dès sa première année avec les revenus d'un client déniché à Hong Kong par l'entremise de l'EPFL. Mais la technologie est également testée sur le réseau électrique de la Ville de Lausanne. La start-up semble bien en vue sur le marché de l'électricité. Son chiffre d'affaires a dépassé le million de francs en 2021.

« Nous sommes dans une belle phase de l'existence de Zaphiro. D'autant plus que le rapprochement d'un investisseur stratégique va permettre à l'entreprise de passer à une vingtaine de collaborateurs au début de 2023. »



Extrait de l'article de 24 heures du 13 juin 2022

Un habitat connecté pour diminuer la consommation d'énergie

La société eSMART a développé des modules capables de piloter le chauffage, les stores ou l'éclairage en s'appuyant sur le réseau électrique d'un logement.

Basée à Renens, eSMART s'est rapidement fait remarquer grâce à sa technologie innovante. En permettant le transfert d'informations par les fils électriques équipant une construction, elle a développé tout un système de gestion de l'énergie piloté par un écran. L'idée est de sortir du logement simple pour apporter aux développeurs immobiliers une solution de gestion au niveau de l'entier d'un quartier. Le secret d'eSMART se cache derrière les prises de l'habitation. Un petit module vient s'y loger et permet à l'ensemble du système de communiquer sans autre installation que le réseau électrique. Cette technologie est née alors que Fabrizio Lo Conte et Laurent Fabre préparaient leur thèse à l'EPFL. « Nous sommes les seuls dans le monde à intégrer nos services au réseau électrique existant sans électronique complémentaire au tableau électrique », dit Fabrizio Lo Conte. Mis à part le confort et la modernité apportés

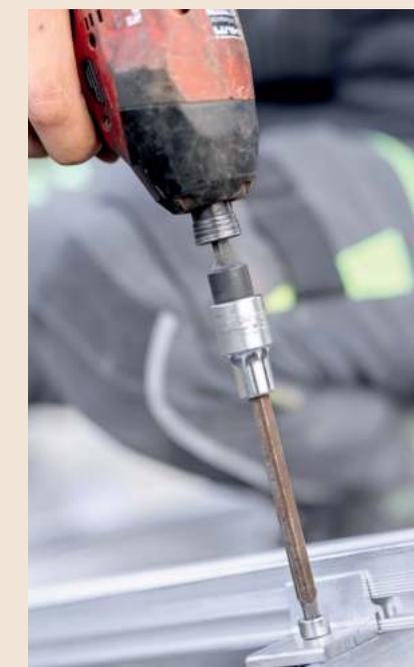
à une habitation, les modules d'eSMART permettent des économies d'énergie. C'est le plus grand écoquartier de Suisse romande, à Gland, qui en a fait la démonstration. « Dans le quartier Eikenott, notre premier projet en 2012 déjà, nous avons équipé environ la moitié des 430 appartements, explique Jérôme Ramelet, chef des ventes et du marketing. On constate que la consommation d'énergie y est de 13% inférieure; les habitants disent avoir été sensibilisés et ont changé leurs comportements. » La rencontre avec l'entreprise générale Losinger Marazzi, qui a construit le quartier Eikenott, a orienté eSMART sur le marché du neuf, qui constitue 90% de son activité. Ce sont ainsi quelque 8500 logements qui sont équipés de cette technologie. Installée depuis sept ans en Suisse allemande, l'entreprise s'est également exportée dans les pays du Benelux, en Allemagne et en Roumanie.



Extrait de l'article de 24 heures du 30 mai 2022

Le photovoltaïque en leasing veut conquérir la Suisse

Lancée en 2015, la start-up Younergy promet la pose de panneaux solaires sans investissement. Pour s'étendre, elle émet un emprunt obligataire.



Promettre aux propriétaires d'immeubles de produire de l'électricité solaire sans avoir à investir un franc: telle était la promesse faite en 2015, lorsque la start-up Younergy Solar a vu le jour sur le site de l'EPFL. Promesse tenue pour la jeune entreprise lausannoise. Le but était de devenir un fournisseur d'électricité verte décentralisé. Ses quelque 500 unités n'en font toutefois pas le plus gros producteur du pays, car ces installations sont plutôt petites et misent sur la production et la consommation d'énergie renouvelable locale. Entre les craintes d'un blackout et la montée en flèche des prix de l'énergie, la question d'une installation solaire titille une bonne part des propriétaires. À court de financement? Pour répondre à cet écueil, la start-up a mis au point un système comprenant l'installation des panneaux, leur maintenance, mais surtout les études initiales et les décourageantes démarches

administratives. En échange, le propriétaire s'engage – pour vingt ans – à racheter à tarif fixe les kilowatts produits sur son toit. Depuis sa création, l'entreprise propose différents modèles, allant de cette forme de leasing photovoltaïque à l'installation traditionnelle de panneaux financés par le propriétaire.

Conjoncture oblige, Younergy est aujourd'hui à un tournant de son existence. Après avoir réalisé quelque 1400 installations solaires, dont les 500 financées par ses propres soins, le marché semble prêt à décoller. « Historiquement, on a connu des années entre 20% et 30% de croissance, dit Pedro Miranda. Cette année, on s'attend à une augmentation de 100% des projets signés. » Si les projections se révèlent exactes, la société qui compte 40 employés pourrait afficher un résultat positif pour la première fois de son existence.

Associations et groupements

Associations et groupements affiliés à la Fédération patronale vaudoise (FPV), à la Chambre vaudoise des arts et métiers (CVAM) ou ayant confié un mandat au Centre Patronal (CP)



Professions libérales

Association des agents d'affaires brevetés du canton de Vaud (FPV)

Association des bureaux techniques d'ingénieurs en électricité – ABTIE (CP/FPV)

Association des notaires vaudois – ANV (CP/FPV)

Association patronale des banques en Suisse – Arbeitgeber Banken (CP)

Association vaudoise des banques (CP/FPV)

Association vaudoise des écoles privées – AVDEP (CP/FPV/CVAM)

Commission de conciliation de l'enseignement privé vaudois (CP)

Commission des cours interentreprises des notaires romands (CP)

Commission paritaire romande d'apprentissage de géomaticien (CP)

Commission professionnelle paritaire des bureaux d'architectes et ingénieurs vaudois (CP)

Conseil professionnel de l'enseignement privé vaudois (CP)

Fiduciaire Suisse, section vaudoise (FPV)

Fondation vaudoise pour la formation bancaire (CP/FPV)

Geosuisse Société suisse de géomatique et de gestion du territoire société spécialisée SIA (CP)

GEOSummit (CP)

Ingénieurs-géomètres de Suisse occidentale (CP)

Ingénieurs-géomètres suisses (CP)

Ordre des avocats vaudois (FPV)

Ordre suisse des architectes (FPV)

Ordre vaudois des géomètres – OVG (CP/FPV)

Ordre vaudois d'EXPERT suisse, Association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire – OVES (FPV)

Société Suisse de Photogrammétrie et Télédétection – SSPT (CP)

Société vaudoise des vétérinaires (FPV)

SwissBoardForum (CP)

Union patronale des ingénieurs et des architectes vaudois (FPV)



Santé et soins

Association des laboratoires de prothèse dentaire de Suisse – section vaudoise (FPV)

Association Internationale de Drainage lymphatique manuel selon la méthode originale du D^r Emil Vodder (CP)

Association romande des centres médicaux – ARCM (FPV)

Association romande et tessinoise des directeurs d'Établissements médico-sociaux – ARODEMS (CP)

Association suisse des esthéticiennes avec CFC (FPV/CVAM)

Association suisse d'esthéticiennes propriétaires d'instituts de beauté et de relaxation (FPV)

Association suisse des physiothérapeutes indépendants – ASPI (FPV)

Association vaudoise des cliniques privées – Vaud Cliniques (CP/FPV)

Association vaudoise des laboratoires privés d'analyses médicales (CP/FPV)

Association vaudoise des maîtres coiffeurs (FPV/CVAM)

Association vaudoise d'établissements médico-sociaux – HéviVA (FPV)

Association vaudoise des organisations de soins et d'aide à domicile privées – AOSAD (CP)

Commission paritaire professionnelle du secteur sanitaire parapublic vaudois (CP)

Fédération des hôpitaux vaudois – FHV (FPV)

Fédération des prestataires de services de soins et d'aide à la personne – FEDEPS (CP/FPV)

Fédération patronale des EMS vaudois – FEDEREMS (CP/FPV)

Société suisse des podologues (FPV)

Société vaudoise de médecine (CP/FPV)

Société vaudoise de pharmacie (CP/FPV/CVAM)

Société vaudoise des médecins-dentistes (CP/FPV)

Solution de branche pour la santé et la sécurité au travail des EMS (CP)



Commerce et services

Antenne fédérale de la Fédération romande immobilière et de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (CP)

Association des courtiers en assurances – ACA (FPV)

Association des développeurs immobiliers vaudois – ADIV (CP/FPV)

Association nationale des coopératives viti-vinicoles suisses – ANCV (CP)

Association des quincailliers suisses – AQS, section Vaud (FPV/CVAM)

Association Relève PME (CP)

Association romande des entreprises de nettoyage des textiles – ARENT (CP)

Association suisse des magasins d'articles de sport – ASMAS, section Vaud-Fribourg (CP/FPV/CVAM)
Conseil juridique CP Berne – ASMAS Suisse

Association suisse du commerce des vins – ASCV (CP)

Association suisse du froid, section romande (CP/FPV)

Association vaudoise des détaillants en textiles – AVDT (CP/FPV/CVAM)

Association vaudoise des employés en assurances sociales – AVEAS (CP)

Association vaudoise des entreprises de récupération et de transport des déchets – AVERTD (CP/FPV)

Chambre suisse des diplômés de l'immobilier – ARCID (CP)

Chambre Suisse des experts en transmission d'entreprise (CP)

Chambre suisse d'experts en estimations immobilières – CEI (CP)

Chambre vaudoise des agents généraux d'assurances (FPV)

Commission paritaire professionnelle des bureaux d'ingénieurs géomètres vaudois (CP)

Commission paritaire professionnelle du secteur sanitaire parapublic vaudois (CP)

Commission paritaire du commerce de détail lausannois (CP)

Commission paritaire romande du nettoyage en bâtiment (CP)

Commission paritaire romande du nettoyage des textiles (CP)

Associations

Commission paritaire vaudoise du nettoyage en bâtiment (CP)

Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton de Vaud – CIFIC-VD (CP/FPV)

Conseil professionnel paritaire de la branche textile (CP)

Développement économique du commerce lausannois et des intérêts communs – DECLIC (CP)

Espace.mobilité, groupement d'intérêt réunissant d'importantes entreprises suisses du secteur de la vente (CP)

EXPO EVENT Swiss LiveCom Association (CP)

Fédération romande des entrepreneurs en nettoyage – FREN (CP/FPV/CVAM)

Fédération suisse des désinfestateurs – FSD (CP)

Fédération Vaudoise du Commerce de Détail (CP/FPV)

GRI – Formation professionnelle VD (CP)

Groupe interprofessionnel patronal pour l'apprentissage de commerce – nGIPAC (CP)

Société coopérative des commerçants lausannois – SCCL (CP/FPV/CVAM)

Société des encaveurs de vins suisses – SEVS (CP)

Swiss Finance Council – SFC (CP)

Trade Club Vaud (CP)

Union suisse des professionnels de l'immobilier – USPI Suisse (CP)

Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud – USPI Vaud (CP/FPV/CVAM)

VINIHARASS (CP)



Industrie et artisanat

Aqua suisse – Fédération suisse d'entreprises de technique des eaux et des piscines (CP)

Association cantonale vaudoise des installateurs-électriciens – ACVIE (FPV/CVAM)

Association des mécaniciens en automobiles diplômés – AMAD (CP/FPV)

Association des storistes romands – ASR (CP/FPV)

Association suisse des marchands de matériaux de construction – section suisse romande ASMMC-SSR (FPV)

Association Professionnelle Romande des Entreprises d'Assainissement – APREA (CP)

Association romande de l'enseigne lumineuse (FPV)

Association romande des entreprises de brûleurs à mazout et à gaz et des techniques de combustion – AREB (CP/FPV)

Association romande des entreprises de tôlerie en ventilation (CP)

Association vaudoise des créateurs de mode (CP/FPV)

Association vaudoise des entreprises de révision et nettoyage de citernes – AVACIT (CP/FPV/CVAM)

Association vaudoise des graviers et déchets – AVGD (CP/FPV)

Association vaudoise des installateurs de chauffage et ventilation – AVCV (FPV/CVAM)

Association vaudoise des métiers de la pierre (FPV/CVAM)

Association vaudoise des maîtres ramoneurs – AVMR (CP/FPV/CVAM)

Centre de formation des métiers de l'automobile (CP)

Centre de formation vaudois de l'industrie (CP)

Commission paritaire des garages vaudois CPP-GV (CP)

Commission paritaire des ramoneurs vaudois (CP)

Commission vaudoise de formation professionnelle de l'industrie (CP)

Enveloppe des Edifices Suisse – Section Vaud – EESSV (FPV/CVAM)

Fédération romande du carrelage – FeRC (FPV)

Fédération vaudoise des entrepreneurs – FVE (FPV/CVAM)

Fédération vaudoise des maîtres ferblantiers, appareilleurs et couvreurs (FPV/CVAM)

Groupement des industriels de la Broye (CP/FPV)

Groupement des industriels de Morges et environs (CP)

Groupement suisse de l'industrie mécanique – GIM-CH (CP/FPV)

Société vaudoise des maîtres-relieurs (FPV)

Solution de branche pour la sécurité au travail de l'industrie romande de la mécanique (CP)

Swiss Cigarette (CP)

SwissFur (CP)

SwissOil Romandie (CP)

Union romande des entreprises d'installation et de révision de stockages d'hydrocarbures – URCIT (CP/FPV)

Union romande des maîtres poêliers-fumistes (FPV)

Union romande des professionnels des deux roues – URP2R (FPV)

Union professionnelle suisse de l'automobile, section vaudoise – UPSA-VD (CP/FPV/CVAM)

Viscom – Association suisse pour la communication visuelle, région romande (FPV/CVAM)



Terre

Association pour la défense de la propriété rurale (CP)

Association romande des entrepreneurs forestiers – AREF (CP/FPV/CVAM)

Centre de logistique des Premiers grands crus (CP)

Commission paritaire professionnelle des paysagistes vaudois (CP)

Conseil professionnel paritaire de la branche des vins et de la tonnellerie du canton de Vaud (CP)

Fédération vaudoise des vignerons – FVV (CP)

Florist.ch Suisse romande (CP/FPV)

Fondation vaudoise en faveur de la formation professionnelle en horticulture (CP)

Groupement des propriétaires de vignes de La Côte (CP/FPV)

Groupement des propriétaires de vignes d'Aigle, Vevey et Lavaux (CP)

JardinSuisse Vaud (CP/FPV)

Office de la marque de qualité Terravin (CP)

Société des maîtres tonneliers et cavistes, section romande (FPV/CVAM)

Union des encaveurs et négociants en vins Vaud-Fribourg (FPV/CVAM)



Transport et tourisme

Aérosuisse – Fédération faitière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses (CP)

Association romande des hôteliers – ARH (FPV/CVAM)

Association suisse romande des professionnels du nautisme – ASRPN (CP)

Associations

Association suisse des transports routiers – ASTAG, section vaudoise (CP/FPV/CVAM)

Association vaudoise des établissements sans alcool – AVESA (FPV/CVAM)

Comité rail-route Vaud-Genève – CRRVDGE (CP)

Fédération Suisse des Drones Civils – FSDC (CP)

Groupement vaudois des agences de voyages – GAVV (FPV)

Intergroupe parlementaire aéronautique et aérospatiale (CP)

SPEDLOGSWISS Romandie (FPV)

Swiss Helicopter Association (CP)

Union des maîtres camionneurs de Lausanne et environs (FPV)

VaudRoutes – Association routière vaudoise – ARV (CP/FPV)



Métiers de bouche

Artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs vaudois (FPV/CVAM)

Association des Artisans fromagers romands – AFR (FPV/CVAM)

Association vaudoise des maîtres bouchers-charcutiers – AVMBC (CP/FPV/CVAM)

Confiseurs, bouchons vaudois (CP)

Fondation vaudoise pour la formation des métiers de bouche (CP)

GastroVaud (FPV/CVAM)

Société vaudoise et romande des Patrons Pâtisseries-Confiseurs, Chocolatiers, Glaciers (CP/FPV)

Spécialiste du chocolat (CP)



Autres activités

Association Femmes PME suisse romande (CP/FPV)

Association des piscines romandes et tessinoises – APRT (CP)

Association Le Châtelard (CP)

Association pour le patrimoine culturel (CP)

Association suisse des caisses de compensation professionnelles – ACCP (CP)

Club CEDIDAC (CP)

Commission paritaire professionnelle du secteur de l'accueil de jour de l'enfance (CP)

Commission paritaire professionnelle du secteur social parapublic vaudois (CP)

Confrérie des Pirates d'Ouchy (FPV)

Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance – FSAE (CP/FPV)

Fondation de Romainmôtier (CP)

Fondation Foot Avenir (CP)

Fondation pour le patrimoine culturel (CP)

Fondation USPI Vaud (CP)

Groupe d'intérêt pour l'information professionnelle – Giip (CP)

Logement Idéal, société coopérative (FPV)

Médias Suisses – association des médias privés romands (CP)

PME & Hautes Écoles (CP)

Société coopérative interprofessionnelle de garantie SIG, gérance (CP)

Société Suisse des Officiers – SOG/SSO/SSU (CP)

Swiss Esports Federation – SESF (CP)



SIC et groupements similaires

Association des commerçants et artisans de Leysin – ACAL (FPV)

Coordination des commerçants de Morges – COOR Morges (FPV)

Economie Région Haut-Lac ERHL (FPV)

Economie Région Lausanne (CP/FPV)

Groupement des commerçants d'Aigle-Cité (FPV)

Groupement des commerçants et artisans de St-Légier-La Chiésaz (FPV)

SIC de Bex (FPV)

SIC Gros-de-Vaud (FPV)

SIC de La Sarraz et environs (FPV)

SIC de La Vallée de Joux (FPV)

SIC de l'Ouest lausannois – SICOL (FPV)

SIC de Montreux – SICOM (FPV)

SIC de Moudon (FPV)

SIC du Nord Lausannois SICNL (FPV)

SIC de Nyon et environs (FPV)

SIC de Payerne et environs (FPV)

SIC de Sainte-Croix et environs (FPV)

SIC de Vallorbe, Ballaigues et Vaulion (FPV)

SIC de Vevey et environs (FPV)

SIC de Villeneuve – SICOV (FPV)

SIC d'Yverdon-Grandson et environs (FPV)

Société des commerçants et artisans d'Oron-la-Ville (FPV)

Société industrielle, commerciale et artisanale de la Tour-de-Peilz – SICAT (FPV)

Société industrielle, commerciale et d'utilité publique d'Orbe – ARTICOM (FPV)



Formations

Association faitière Géomaticiens / Géomaticiennes Suisse

Fondation cantonale pour la formation professionnelle – FONPRO (CP)

Fondation pour la formation et le perfectionnement professionnels des métiers machines, électrotechnique et métallurgie - Fondation MEM (CP)

Fondation Formation Vallée Broye (CP)

Groupement pour l'apprentissage – GPA

Représentation

En tant qu'acteur incontournable de la vie économique régionale, cantonale et fédérale, le Centre Patronal siège dans de nombreuses commissions. Cette présence forte amène à la fois la connaissance de l'actualité dans de nombreux domaines et l'occasion de faire valoir des convictions et des compétences.

Organismes nationaux ou régionaux

Association économique romande pour une infrastructure aéroportuaire performante (AERIA+)

Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)

CapitalProximité

Communauté d'intérêts suisse pour la formation commerciale de base (CIFC-CH)

Conférence suisse des branches de formation et d'examen commerciales (CSBFC)

Conseils des coopératives vaudoise et romande de cautionnement (CVC-CVCH-CRC)

Conseil du Léman

Fondation «Registre des écoles privées de Suisse»

GENILEM Vaud-Genève

Groupement des institutions de prévoyance (GIP)

Groupe de travail du SEFRI sur le financement de la formation professionnelle supérieure

Groupe romand des gérants de caisses AVS professionnelles et interprofessionnelles

Institut suisse pour la formation des cadres d'entreprises (IFCAM)

Office fédéral de conciliation en matière de conflits collectifs du travail

Organisations diverses de la prévoyance professionnelle constituées sur le plan suisse

Routesuisse

Union lémanique de l'artisanat et des métiers (ULAM)

Union suisse des arts et métiers (USAM)

Organismes et commissions vaudoises en matière d'économie et d'emploi

Comité stratégique d'Innovaud

Commission cantonale tripartite sur l'emploi

Commission cantonale de l'énergie

Commission tripartite vaudoise chargée de l'application des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes

Commission cantonale de gestion des emplois temporaires

Commission consultative lausannoise des ports

Commission cantonale éthique d'aide à l'insertion sociale

Commission cantonale d'affermage

Commission consultative extraparlamentaire de politique familiale

Commission économique de Lausanne Région

Commission paritaire de l'État de Vaud

Conseil du tourisme de l'Office du tourisme du canton de Vaud

Conseil de la Fondation lausannoise d'aide au travail

Groupe industriel, commercial et touristique du Grand Conseil (GICT)

Organismes institués en matière de bail commercial

Organismes vaudois en matière d'institutions sociales

Commission d'évaluation de la LPCFam

Conseil de Fondation pour l'accueil de jour des enfants

Fonds de surcompensation entre les caisses d'allocations familiales reconnues dans le canton de Vaud

Fonds de compensation pour les allocations familiales aux indépendants dans le canton de Vaud

Organismes vaudois en matière de formation

Association du Gymnase du soir

Fondation Centre Sport-Etudes Lausanne (CSEL)

Commission cantonale des bourses d'études et d'apprentissage

Commission consultative de l'enseignement privé

Commission d'examen pour l'obtention du certificat cantonal d'aptitudes

Commission des examens de fin d'apprentissage

Commission cantonale d'orientation scolaire et professionnelle

Commission consultative de l'Institut régional de Lausanne (CoCIRL) de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP)

Conseil de la Fondation EFPROCIM

Conseil de l'École Professionnelle Commerciale de Lausanne (EPCL)

Conseil de l'École Professionnelle Lausanne (EPSIC)

Conseil des gymnases

Conseil vaudois de formation professionnelle

Conseil de l'École des métiers de Lausanne (ETML)

Conseil du Centre d'Orientation et de Formation Professionnelles (COFOP)

Organismes divers

Commission cantonale de coordination pour la gestion des déchets (CODE)

Commission Logistique TRIDEL (CP)

Conseil de la Fondation Foot Avenir

Commission consultative d'urbanisme et de transport de la ville de Lausanne (CCUT)

Commission des infrastructures économiquesuisse

Conseil et Bureau de la Fondation de l'Hôpital de l'Enfance

Conseil et Bureau de la Fondation Montétan

Métropole lémanique - Plateforme transports

Petits-déjeuners PME & Start-up du Canton de Vaud

Centre Patronal

Organes

Une trentaine de chefs d'entreprise siègent au sein de l'association du Centre Patronal, qui approuve les comptes, qui est informée de la gestion et de l'organisation de l'entreprise, ainsi que de ses engagements en faveur de la défense des conditions-cadres de l'économie.

Association du Centre Patronal

(état au 1^{er} janvier 2023)

Président

Stéphane Krebs
Maître paysagiste
Krebs Paysagistes SA
Blonay

Vice-présidente

Jacqueline Montandon-la-Longe Moser
Directrice
Presto Café Services SA
Belmont

Délégué

Christophe Reymond

Membres

Yves Amaudruz

Directeur
Amaudruz SA
Lausanne

Diane Bonny

Associée
Accessing SA
Lausanne

Marc-André Cornu

Président directeur général
Cornu SA
Boulangerie fine
Champagne

François Cruchon

Administrateur
François Sports SA
Morges

Patricia Delarive

CEO et médecin-chef
Clinique Matignon Suisse SA
Lausanne

Carole Dubois

Directrice
Pierre DeRoche SA
Le Lieu

Marc Ehrlich

Directeur général
Groupe VIPA/RETRIPA
Lausanne

Willy Gehriger

Administrateur de sociétés
Pully

Olivier Gétaz

Administrateur
EM les Albrans
Aubonne

Pierre-Frédéric Guex

Buchillon

Philippe Hebeisen

Administrateur de sociétés
Schwyz

Sandra Laydu Molinari

Notaire
ACTA Notaires Associés
Montreux

Jean-François Luthi

Médecin
Lausanne

Olivier Marmy

Médecin-dentiste
Adent Lausanne-Gare
Lausanne

Caroline Mesple-Moser

Directrice
Moser Design SA
Lausanne

Pierre-André Meylan

Président
Piguet Frères SA
Le Brassus

Pierre Monachon

Vigneron-encaveur
Rivaz

Camille Moser

Associée
Fiduciaire Maillard SA
Pully

Edgar Philippin

Professeur à l'Université de Lausanne
Avocat
Kellerhals Carrard
Lausanne

Stéphane Pilloud

Directeur Granulats et Bétons Suisse Romande
Holcim (Suisse) SA
Eclépens

Alexandra Post Quillet

Administratrice indépendante
Lausanne

Jean-Marc Probst

Président
Probst Group Holding
Crissier

François Pugliese

Directeur
Elite SA
Aubonne

Patrick Pulver

Directeur général
Posse Peinture SA
Renens

François Randin

CEO
Eaton Green Motion SA
Le Mont-sur-Lausanne

Stéphane Rezso

Directeur et Administrateur de sociétés
HSB Brûleurs et systèmes de chauffage SA
Crissier

Antoine Rochat

Notaire
Etude des notaires Rochat & Laufer
Lausanne

Pierre Rochat

Président
Fondation Eben-Hézer
Villard-sur-Chamby

Jean-Claude Vaucher

Administrateur
Aubonne

Denis Viquerat

Directeur
Viquerat Décoration & Architecture d'Intérieur SA
Clarens

Fédération patronale vaudoise

L'assemblée des délégués exerce les compétences inaliénables de l'organe suprême. Elle est composée de trois délégués par association affiliée (associations professionnelles et sociétés industrielles et commerciales) et par groupement des représentants des membres individuels. Elle s'est réunie en assemblée ordinaire mercredi 11 mai 2022, au Sentier. Le Comité se compose des présidents de chaque association professionnelle, de chaque société industrielle et commerciale ainsi que d'un représentant de chaque groupement des membres individuels. Il s'est réuni le 10 février et le 22 septembre 2022. Le Bureau a la composition suivante au 1^{er} janvier 2023:

Président

Stéphane Krebs
Maître paysagiste
Krebs Paysagistes SA
Blonay

Vice-présidente

Jacqueline Montandon-la-Longe Moser
Directrice
Presto Café Services SA
Belmont

Membres

Olivier Gétaz
Administrateur
EM Les Albrans
Aubonne

Camille Moser

Associée
Fiduciaire Maillard SA
Pully

Secrétaire général

Christophe Reymond

Chambre vaudoise des arts et métiers

Président

Jacqueline Montandon-la-Longe Moser
Directrice
Presto Café Services SA
Belmont

Secrétaires

Jean-Hugues Busslinger
Olivier Rau

La Chambre vaudoise des arts et métiers réunit 33 associations professionnelles comme membres collectifs.

Organe de révision

Ofisa Berney Associés SA

Centre Patronal

Direction

Christophe Reymond
Directeur général

Yvan Beguelin
Directeur des caisses d'allocations
familiales et gérant de la Caisse
AVS de la FPV

Frédéric Bonjour
Directeur du département
vente-marketing et formation

Jean-Hugues Busslinger
Directeur du département
de politique générale

Martin Kuonen
Directeur du Centre Patronal
Berne

Luc Oesch
Directeur des finances et des
institutions de prévoyance

Olivier Rau
Directeur du département
des associations



Remerciements

Nous tenons à remercier sincèrement, pour leur confiance et leur disponibilité, les responsables des entreprises Younergy Solar SA, Insolight, eSMART Technologies SA, Green Motion (Eaton), Zaphiro Technologies, Steen Sustainable Energy et leurs équipes, qui nous ont ouvert leurs portes.

Nos remerciements également aux journalistes du quotidien *24 heures* qui ont réalisé les reportages auprès des entreprises.

Nous avons apprécié de collaborer, à nouveau, avec Philippe Gétaz, le photographe du présent rapport d'activité, qui maîtrise l'art d'immortaliser chaque instant avec justesse et humanité.

Route du Lac 2
1094 Paudex

Case postale 1215
1001 Lausanne
Tél. 058 796 33 00

info@centrepatronal.ch
www.centrepatronal.ch
www.romandieformation.ch

Kapellenstrasse 14
Postfach
3001 Bern
Tél. 058 796 99 09

cpbern@centrepatronal.ch